UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL ARCHIVES

DOCUMENT UNIQUE
doit être consulté sur place

Vol. V, no 8, 30 octobre 1978 Université du Québec à Montréal

l'uqam

Les ressources universitaires: pour toutes les femmes

Après une première année presqu'uniquement consacrée à l'organisation d'une série de cours, le Groupe interdisciplinaire sur la condition des femmes de l'UQAM peut enfin aborder le deuxième volet de son mandat: «Préparer, en collaboration avec le service de l'éducation permanente, un plan de travail ou un programme de service à la collectivité pour ce qui touche l'étude de la condition féminine.»

A cet effet, le service de l'éducation permanente a dégagé, à mi-temps pour un an, l'un de ses coordonnateurs, Diane Lambert-Ouellet. Ses tâches? «Encore floues» avoue-t-elle. Mais, en priorité, elle verra à:

- assurer la jonction université-milieu et plus particulièrement, l'identification des besoins collectifs de femmes qui sont déjà des acteurs significatifs dans le milieu;
- participer à l'élaboration avec ces groupes d'une perspective de recherche et d'enseignement en fonction du vécu des femmes des milieux ouvriers et populaires plutôt qu'en fonction d'une perspective universitaire;
- oeuvrer en milieu universitaire à l'identification des ressources et à leur utilisation pertinente;
- participer aux discussions et actions quant à la création du Centre de Ressources-Information des femmes (CRI).

Depuis qu'elle a le dossier en main — juin dernier — Diane Lambert-Ouellet a déjà abattu une bonne somme du travail. Elle a établi des contacts avec plusieurs associations féminines, des comités féminins des centrales syndicales et des groupes populaires de femmes. Ils ont débouché sur des projets concrets. Ainsi, un travail avec l'AFEAS a été amorcé «dans le but de compléter leur dossier sur la femme collaboratrice du mari dans une petite entreprise.» Trois professeurs du Groupe interdisciplinaire y sont impliqués et Ruth Rose Lizée, du département des sciences économiques, en a la responsabilité.

Par ailleurs, un projet mettant en collaboration un groupe de femmes fréquentant le «Centre de Santé» du quartier Mont-Royal et le professeur de biologie Karen Al-Aidroos, a été élaboré. Une session d'information-éducation est prévue avec le groupe. Et on compte mener une étude conjointe sur les soins en fonction des besoins.

Diane Lambert-Ouellet participe aussi très activement à la mise en forme du Centre de ressources-information des femmes. «Pour le moment, les réunions sont informelles et regroupent des membres du Conseil du statut de la femme, du Groupe interdisciplinaire de l'UQAM, des professeurs de l'Université de Montréal, des représentants de quelques groupes féminins. Le conseil d'administration n'est pas encore structuré et les détails du programme reste à finaliser. «Mais, croit Mme Lambert-Ouellet, la création officielle du CRI ne devrait pas tarder et pourrait coïncider avec le colloque sur la condition de la femme prévu pour avril ou mai.

Devant le travail qui se fait de plus en plus lourd chaque jour, Diane Lambert-Ouellet affiche une attitude de bonne santé. Elle se décrit comme étant «d'un optimisme qui peut paraître fort naïf.» Optimisme qui s'inscrit dans la lancée du rapport que vient de publier le Conseil du statut de la femme et qui réclame rien de moins, pour les Québécoises, que l'égalité et l'indépendance!

Diane Lambert-Ouellet

Hélène Sabourin

Dans la salle vidéo de l'ENAP, Henri Laborit a tenu à utiliser le bon vieux tableau d'ardoise.

Le télécolloque UQAM-UQAC-UQ

La communication s'établit ... avec Laborit

Quatre-vingt-dix personnes ont participé le 20 octobre à un télécolloque mettant en liaison les constituantes de Montréal (UQAM), Chicoutimi (UQAC) et Québec (UQ-Siège social). Le conférencier invité: Henri Laborit, biologiste français. L'organisateur et animateur à Montréal: Jean-Paul Lafrance, directeur du département des communications de l'UQAM.

A Montréal, c'est dans les locaux de l'Ecole nationale d'administration publique (ENAP) qu'étaient regroupés les trente participants venus du monde universitaire et des milieux de la radio-télévision, du cinéma, des offices gouvernementaux et de l'entreprise privée des communications.

Dès le début de son intervention, M. Laborit a souligné «qu'une heure c'est trop peu pour exposer 30 ans de travail, mais beaucoup trop si l'on considère que ce colloque mise avant tout sur la participation, l'interaction.» Cette réserve faite, M. Laborit présenta l'essentiel de son propos sur la théorie générale de l'information applicable tant à l'intérieur des systèmes biologiques que socio-politiques, à partir de la problématique développée dans son ouvrage «La Nouvelle Grille» («comment décoder le message humain»).

L'intérêt aux trois points du Réseau était évident. Les interventions nombreuses. Mais déjà l'heure du lunch sonnait.

L'après-midi, quelques joueurs étaient absents. Mais la ronde des questions a repris de plus belle autour des notions de liberté, de dominance, d'agressivité, de compétition, de système de valeurs hiérarchiques et de classes sociales, de créativité et de finalité, d'information professionnelle et généralisée, de langage (parlé, écrit, audio-visuel), etc.

Henri Laborit a eu beau supplier les participants d'entamer la discussion entre eux («d'interagir»), rien n'y fit. Qu'ils aient été de Québec, Montréal ou Chicoutimi, tous s'adressaient à Laborit lui-même et ne paraissaient avoir nulle envie de connaître l'opinion des voisins immédiats ou «à distance».

A la toute fin de la journée, les participants se sont dit satisfaits de l'expérience qui a été menée sans anicroche, exception faite de quelques pépins techniques avec le son.

Ce télécolloque à l'organisation duquel ont participé l'UQAM, l'UQAC et l'UQ, était animé à Québec par M. Pierre Dumas, directeur du développement (vice-présidence aux communications-UQ), à Chicoutimi par M. Pierre Simard, doyen de la gestion académique, et à Montréal par M. Jean-Paul Lafrance. Luc Désautels avait la responsabilité de l'audio-visuel à l'ENAP.

A Montréal, un questionnaire détaillé a été distribué aux participants dans le but de recueillir les commentaires et les suggestions.

H.S.

Aux bibliothèques

Le pari de l'administrateur-délégué

C'est pour résoudre de graves problèmes affectant les services de la bibliothèque de l'UQAM que le Conseil d'administration nommait récemment M. Roch Meynard administrateur délégué pour deux ans.

En plus d'exercer les fonctions imparties au directeur général, M. Meynard se voyait confier un mandat exceptionnel: procéder à une analyse de la situation actuelle du service, caractériser les difficultés fonctionnelles qui entravent son développement et sa capacité de satisfaire les besoins et attentes des usagers; mettre en oeuvre les correctifs retenus après consultation des personnes et groupes concernés.

Ce n'est pas en étranger que M. Meynard entre dans ses nouvelles fonctions. Membre depuis 71, et président depuis deux ans du comité des utilisateurs, M. Meynard a été à même de constater que la bibliothèque d'ici est la plus pauvre des universités québécoises et que sa situation est, comme d'aucuns l'affirment, nettement désastreuse.

«La bibliothèque, comme l'UQAM elle-même, explique-t-il, est née au mauvais moment, dans une période de restrictions budgétaires croissantes. Elle est la victime de malheureuses circonstances qui n'ont pas permis d'établir une infrastructure décente.»

M. Meynard ne croit pas pour autant la cause perdue d'avance.

Roch Meynard: «... le redressement ne peut être instantané.»

C'est avec confiance, mais non sans en avoir mesuré toute l'ampleur, qu'il s'engage à réaliser son mandat qu'il qualifie de véritable gageure.

Gérer et planifier

Deux objectifs seront poursuivis. D'une part, la gestion la meilleure possible des ressources actuelles; d'autre part, l'élaboration d'une stratégie de développement à court et à moyen terme.

Parlant de ce deuxième volet, M. Meynard prévient les impatients: «Nous nous engageons sur la voie d'un redressement qui ne peut être instantané. Il faudra analyser les axes de développement de l'institution et les caractéristiques contemporaines de la documentation. Acquérir plus de ressources pour plus de ressources ne m'intéresse pas. Nous devrons procéder, de façon très critique, à des opérations de rationnalisation pour faire des demandes qui soient intellectuellement respectables.»

Quant à la gestion au jour le jour, M. Meynard entend la mener suivant deux principes qui lui sont chers: la transparence et l'équité. Il insiste: «Ce sont deux attitudes qui ont leur vertu dynamique et auxquels peu de problèmes humains résistent. Elles doivent accompagner toute solution. Plus: elles sont elles-mêmes partie des solutions.»

Ainsi, l'administrateur délégué a déjà mis sur pied des «rencontres-idées» avec les quelque 130 employés du service. Ces derniers semblent réagir d'une façon très favorable à ce réseau informel de communication. «Ils y expriment leurs besoins, leurs désirs. Je regarde, je m'informe, je prends bonne note», dit le nouveau directeur.

Bien que surtout absorbé pour le moment par les opérations de gestion courante, M. Meynard promet que tout le secteur de l'enseignement-recherche, parti-

[la suite en page 4]

Centraide et l'UQAM — en page 2

Aux sous-commissions

En date du 20 octobre, les membres des sous-commissions sont les suivants:

• **sous-commission du premier cycle:** Mme Claire McNicoll, doyenne des études de 1er cycle; M. André Hupé, doyen adjoint; M. Guy Labelle, vice-doyen de la famille des lettres; M. Claude Abshire, vice-doyen des sciences; Mme Florence Junca-Adenot, vice-doyen des sciences administratives et économiques; M. Normand Wener, vice-doyen de la famille de formation des maîtres; M. Jean-Pierre Boivin, vice-doyen aux arts; M. Pierre Gladu, directeur du service de l'éducation permanente; M. Robert Rigal, directeur du département de kinanthropologie; M. Bernard de Boutray, directeur du département des sciences de la terre; M. Louis Cyr, directeur du comité d'implantation: musique; M. Pierre D'Aragon, directeur du département d'administration; Mme Bonnie K. Campbell, directrice du département de science politique.

• **sous-commisssion des études avancées et de la recherche:** M. Denis Bertrand, doyen; M. François Carreau, doyen adjoint; Mme Rose-Marie Arbour, histoire de l'art; M. Claude Courchesne, arts plastiques; M. André Bernard, science politique; M. Pierre Bhéreur, sciences biologiques; M. Albert Desbiens, histoire; Mme Colette Dubuisson, linguistique; M. Philippe Gabrini, mathématiques; M. Pierre Ménard, administration; M. Pierre G. Robineault, kinanthropologie; M. Paul-Martel Roy, sciences économiques; M. Jean-Claude Brief, sciences de l'éducation.

Dans 44 semaines: le nouveau campus

$6 millions pour l'équipement

Dans la subvention versée à l'UQAM pour la construction et l'aménagement du nouveau campus, on trouve une enveloppe globale de $6 000 039 pour l'achat de ce qu'on appelle l'équipement non intégré, c'est-à-dire l'équipement qui n'est pas compris ou «attaché» dans le corps de l'immeuble: les pupîtres, les chaises, les appareils de laboratoire, l'outillage de la bibliothèque et de l'audiovisuel, des ateliers d'art, de la cuisine, etc.

Le dossier de la ventilation de cette somme globale et du processus d'achats subséquents a été développé au vice-rectorat à l'administration et aux finances de l'UQAM, et est présentement à l'étude au comité de régie et au comité du nouveau campus.

«Le projet de répartition, dit M. Jean Ménard, vice-recteur exécutif, qui préside le comité du nouveau campus, tient évidemment compte des besoins qui ont été exprimés par les usagers. Il tient compte aussi d'un autre facteur important: tout ce qui peut être récupéré dans les pavillons actuels sera conservé et déménagé, chaises, pupîtres, appareils et outillages divers.

«D'autre part, les budgets des utilisateurs seront «libérés» par tranches... de façon à ce qu'on puisse procéder rapidement aux commandes dont les délais de livraison sont étendus.

«Les autres tranches viendront par la suite. On procédera donc dans tous les cas selon les normes et procédures de l'Université en ce qui a trait au contrôle budgétaire et à la mécanique d'achat.»

Tous les intéressés sauront donc très prochainement à quoi s'en tenir.

L'art sur le campus

Le projet du nouveau campus n'est pas touché par la «politique du 1%» — qui veut qu'un pour cent du coût des édifices construits par le gouvernement soit consacré à l'achat d'oeuvres d'art, de caractère généralement monumental.

Le comité du nouveau campus, néanmoins, a reconnu l'importance de la présence d'oeuvres d'art, à part celles qu'on trouvera à la Galerie UQAM.

«Mais, explique M. Ménard, nous n'avons pas voulu élaborer de projets précis avant que l'Université s'insère dans le campus. Je pense qu'on découvrira la pertinence des sites et des types d'oeuvres à y exposer à mesure qu'on vivra dans le campus. On verra avec le temps les désirs des utilisateurs.»

«Quant au financement de ces achats éventuels, on étudie actuellement diverses possibilités... Quelles que soient ces modalités, il est impensable qu'on ne trouve pas les moyens de mettre à contribution les étudiants et les professeurs qui oeuvrent dans ce domaine.»

Les handicapés

Le design original du campus contenait déjà certains éléments conçus pour faciliter le déplacement des personnes souffrant de divers handicaps physiques.

Le comité du nouveau campus a remis cette question à l'étude; il s'agit de voir quelles améliorations il serait possible d'apporter.

Dans un autre ordre d'idées, on attend pour bientôt des nouvelles de la DGES concernant le financement de l'aménagement des espaces ex-commerciaux (cf. **l'uqam**, 16 octobre 1978). On est confiant que ces locaux seront aménagés à temps pour la rentrée de septembre 1979. «De toute façon, dit M. Jean Ménard, il n'est pas question que les locaux dits «académiques» ne le soient pas.»

La bourse McAbbie, d'une valeur de $1 000, destinée aux étudiants de deuxième et troisième année en arts plastiques, a été décernée mardi dernier à M. René Vaillancourt, de l'UQAM, que l'on voit ici en compagnie de Mme Monique Charbonneau, professeur au département d'arts plastiques.

Etudes avancées et recherche

L'heure est aux politiques-cadres

Après avoir connu une période de croissance, les études avancées et la recherche à l'UQAM semblent être en voie de maturation.

L'année 78-79 sera notamment marquée par l'établissement d'une politique de développement des programmes d'études avancées. «C'est un signe de maturité, remarque le doyen adjoint, M. François Carreau. Auparavant, l'étude des dossiers se faisait à la pièce. Il s'agit maintenant d'orienter le développement selon une ligne directrice, accusant surtout l'originalité de nos programmes.» Cette politique sera vraisemblablement étudiée par la sous-commission cette session.

La croissance des programmes n'en est pas pour autant stoppée puisque 10 nouveaux programmes sont en cheminement: 8 maîtrises et 2 doctorats. Cet automne, 945 étudiants sont inscrits à l'un ou l'autre des programmes actuels (19 maîtrises, 4 doctorats, 1 certificat) dont près du tiers sont en rédaction de thèse.

Chaque année, le décanat consacre une part de son temps à l'étude des modifications de programme. L'an dernier, 8 maîtrises ont subi des transformations et rien n'indique qu'il y en aura moins cette année. «C'est normal, explique M. Carreau. Les maîtrises sont axées sur les disciplines et les préoccupations des professeurs. Si les unes et les autres évoluent, les programmes suivent le courant.»

De nouveaux programmes d'aide à la recherche verront le jour cette année dont l'un concerne le travail conjoint centres-départements. M. Carreau souligne l'importance de ce programme: «Bien que la politique institutionnelle soit claire sur ce point, il arrive très souvent que les centres de recherche et les départements, tous autonomes, soient jaloux de leurs réalisations et coopèrent peu. Ce programme incitera à la collaboration.»

Les professeurs se réjouiront sans doute d'apprendre que le décanat songe à rédiger une politique maison sur l'organisation et le financement des colloques; ils apprécieront certainement aussi l'intention du doyen de faire, pour la première fois, la tournée des départements afin d'échanger sur l'évolution et le développement des programmes d'études et de recherches des 2e et 3e cycles.

Parmi les priorités de la sous-commission, il faut noter également l'étude de la politique fédérale d'aide à la recherche et du rapport sur la Commission d'enquête du Québec sur la recherche.

Le décanat n'entend pas négliger les programmes de coopération même si de sérieuses contraintes financières pèsent sur l'Université tout entière. «Les programmes de coopération s'auto-financent, répond M. Carreau, il n'y a donc pas de problèmes. Ces activités sont importantes, parce qu'elles permettent aux chercheurs d'ici d'entrer en contact avec d'autres, d'une manière structurée et formelle. Ce n'est pas du tourisme.»

A ce chapitre, l'on prévoit d'une part la création d'un fonds institutionnel de coopération (FIC) et d'autre part, afin de contrer le développement sauvage des programmes, l'élaboration d'une politique particulière.

Suivant en cela le mouvement imprimé par le service de l'éducation permanente, le décanat des études avancées et de la recherche s'apprête à s'interroger sur une politique des certificats et de l'enseignement non-crédité, de même qu'il annonce la mise sur pied prochaine d'un programme d'aide à la recherche directement lié à la fonction «services à la collectivité» telle que définie institutionnellement.

Denise Neveu

INSCRIPTIONS AUX 2e et 3e CYCLE — AUTOMNE 78

administration (Ph.D.)	3
arts plastiques	41
biologie	41
chimie	10
économique	12
éducation	98
études des arts	11
études littéraires	55
gestion de projet	47
histoire (M.A.)	54
histoire (Ph.D.)	13
linguistique	35
mathématiques	18
philosophie	46
prévisions météorologiques (cert.)	11
psychologie (M.A.)	153
psychologie (Ph.D.)	18
sciences de la terre	9
sciences de l'atmosphère	9
sciences de l'environnement	55
science politique (M.A.)	83
science politique (Ph.D.)	3
sciences religieuses	17
sociologie	102
étudiant libre	1
total:	945

(en date du 7 octobre 78)

lettres à l'uqam

Centraide: plus que de l'argent

A tous les membres de notre communauté universitaire,

En tant que membre du conseil d'administration et président du Comité santé et réadaptation de Centraide depuis trois ans, je me permets de vous rappeler le rôle de cet organisme dans notre région.

En plus de recueillir des fonds pour sa campagne annuelle, Centraide joue d'autres rôles qui prennent de plus en plus d'importance dans notre région.

Avec l'avènement de l'Etat-Providence comme pourvoyeur de services et l'insertion massive d'un grand nombre de professionnels dans les services, nous constatons que les citoyens se désintéressent davantage des membres dans le besoin, chacun croyant qu'il revient à l'Etat et aux professionnels de s'en occuper, vu que l'Etat prélève des impôts à cet effet.

Ce désintéressement de la population ou le retrait de nos responsabilités collectives à ce niveau a créé des perturbations importantes dans l'écologie humaine et communautaire de notre milieu où les personnes en difficulté sont de plus en plus isolées pour ne pas dire oubliées dans certains cas.

Il est nécessaire que des organismes comme Centraide travaillent à rétablir cette écologie humaine et communautaire en invitant toutes les ressources du milieu à collaborer à l'humanisation des services à la personne non seulement en faisant un don à Centraide mais en offrant leurs ressources humaines et personnelles aux organismes volontaires que nous aidons.

Dans le secteur santé et services aux handicapés, nous nous préoccupons particulièrement des personnes ou des groupes qui éprouvent des difficultés importantes. A titre d'exemple, mentionnons les malades chroniques, les cancéreux en phase terminale, les personnes âgées, les familles qui ont un enfant handicapé et les handicapés adultes qui vivent dans la communauté. Bien que ces catégories de personnes reçoivent des services professionnels, plusieurs vivent une grande solitude étant complètement isolées de la vie communautaire ou laissées pour compte dans leur foyer ou leur pension.

D'autres groupes, comme les personnes handicapées, ont besoin du support des membres de leur milieu pour leur permettre de vivre une vie la plus normale possible. Ainsi, Centraide subventionne des organismes de parrainage civique qui visent à jumeler une personne handicapée avec un membre de la communauté.

Le mouvement de réinsertion sociale des ex-patients psychiatriques amorcé depuis 1964-65 a confiné la plupart du temps ces citoyens dans des conditions extrêmement pénibles. Plusieurs d'entre eux ont été retournés dans la communauté et laissés, par la suite, dans des conditions pitoyables au niveau de l'hébergement ou du logement. Ces citoyens ont commencé à se regrouper pour s'entraider et pour atténuer leur solitude.

D'autre part, Centraide subventionne beaucoup d'autres organismes volontaires dans plusieurs secteurs d'activités comme la vie de quartier, la promotion sociale, les camps, la jeunesse et les loisirs, les services aux individus et à la famille.

Il est intéressant de constater que l'Université est sûrement un des groupes les plus favorisés au niveau de ses ressources et qu'il lui revient d'en faire bénéficier les groupements volontaires qui oeuvrent dans le milieu.

Il faut reconnaître que l'Université a drainé jusqu'ici des ressources fort nécessaires dans les différentes communautés sans pour autant compenser pour cette situation. Les groupes moins influents de notre milieu n'ont pu bénéficier des ressources de l'Université.

Il importe donc que le milieu universitaire repense son action auprès des groupements volontaires moins influents ou moins organisés en favorisant une implication plus substantielle de ses membres auprès des personnes ou des groupes dans le besoin.

Etudiants, employés de soutien, professeurs et cadres, tous les membres de notre communauté universitaire sont invités non seulement à faire un don à Centraide mais également à s'intégrer à des activités volontaires auprès des groupes ou de personnes dans le besoin qui sont vos concitoyens et qui demeurent dans votre quartier ou près de chez-vous.

Inutile de rappeler que plusieurs organismes volontaires ont également besoin des ressources de l'Université pour les aider dans différentes activités de planification, d'organisation et de gestion de services auprès des plus démunis.

Vous remerciant à l'avance de l'effort que vous ferez pour Centraide et ses organismes volontaires, je vous prie d'agréer l'expression de ma collaboration.

Jean-Marie Bouchard,
Professeur à l'UQAM,
Membre du conseil d'administration et président du Comité santé et services aux handicapés de Centraide

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

l'uqam
volume V, numéro 8
30 octobre 1978

publié par:
section information
Université du Québec à Montréal
1199 rue de Bleury, Montréal
téléphone: 282-7040

rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Denise Neveu, Hélène Sabourin
photos: service de l'audiovisuel
Dépôt légal: deuxième semestre 1978
Bibliothèque nationale du Québec

Au colloque Sciences administratives et économiques de l'UQAM — Association canadienne d'études prospectives

Pierre Laporte

Daniel Latouche

Marie-Josée Drouin

Clément Lemelin

Bernard Lachapelle

Yvan Allaire

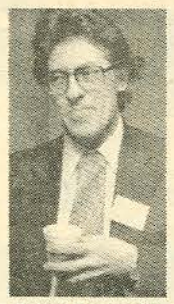
André Raynauld

Florence Junca-Adenot

Pierre Harvey

Claude Forget

Des contradictions résolues en nuances

Le constat d'une réconciliation par le fait plutôt que par le verbe, le refus d'une polarisation autour de concepts absolus, l'effacement de véritables antagonismes intellectuels au profit d'un rapprochement de tendances, telles sont les idées-forces qui se dégagent du récent colloque «Le Québec des contradictions», organisé par les sciences administratives de l'UQAM en collaboration avec l'Association canadienne d'études prospectives (ACEP) au Cegep du Vieux-Montréal.

Pour M. Yvan Allaire, professeur au département de sciences administratives, c'est à dessein qu'on s'était fixé des thèmes lapidaires, percutants, de façon à provoquer le débat, à faire vivement se démarquer les oppositions: social-démocratie et libéralisme, le mythe du colonisé ou le colonisé démystifié (les francophones et les activités économiques), société de conservation et société de croissance, collectivisme et individualisme. «Pourtant, aux esprits attentifs et animés de sens critique, les contradictions sont apparues plus artificielles que réelles, relève M. Allaire. La société a des mécanismes subtils de conciliation et laisse rarement ses membres rallier des pôles diamétralement opposés. Dans la réalité, on ne retrouve pas ces antithèses qui ressortent avec une clarté foudroyante dans la théorie; c'est plutôt afaire de nuances, de demi-teintes, de zones grises... Au lieu de l'affrontement chiens-loups, des contraires clair-obscur les thèmes du colloque auront tout au plus fait se décanter quelques tendances chez les uns et les autres.

«Ainsi, les antipodes social-démocratie et libéralisme présentent dans les faits un continuum beaucoup plus mal différencié qu'on ne le prétend, la politique gouvernementale étant à la fois libérale et social-démocrate. Le mythe du colonisé a beaucoup perdu de sa pertinence, surtout depuis 1960, tandis que croissance et conservation peuvent se concilier, et qu'enfin, collectivisme et individualisme sont toujours en présence l'un et l'autre, l'individu faisant mousser son intérêt personnel par le truchement d'activités collectives.

«Bref, notre société comme beaucoup d'autres, refait l'accord de tendances qui, à l'état théorique, sont incompatibles; l'action sociale et gouvernementale s'inspire de différents programmes, refuse la polarisation autour de concepts entiers, et en filigrane, laisse percevoir une cohésion constante.»

C.A.

Comparer deux systèmes: un premier panel tenu à l'UQAM.

France-Québec

Recherche sur l'administration publique

«Nous voulons étudier deux systèmes de fonction publique immergés dans des contextes profondément différents. L'un est français, l'autre québécois. Face aux projets de réforme administrative, ces deux systèmes semblent tenir compte l'un de l'autre. Pour la France, l'administration de type nord-américain constitue un modèle différent de gestion de la fonction publique. Et le Québec, dans sa quête de solutions de rechange, observe ce qui se passe en France.»

Raison suffisante pour que MM Kenneth Cabatoff, professeur en science politique à l'UQAM et Pierre Sadran, professeur en administration publique à l'Université de Bordeaux, mettent au point un projet de recherche en administration publique comparée.

M. Sadran est pour quelques semaines en mission à l'UQAM. Le temps de donner quelques conférences, de roder un peut la formule, de préciser les objectifs du projet, de rencontrer l'équipe québécoise (en voie de formation) animée par M. Cabatoff, de participer à un premier panel conçu dans ce cadre sous le thème: «Evolution récente de la fonction publique française.»

M. Sadran coordonnera les efforts d'un groupe de cinq chercheurs de l'Université de Bordeaux qui souhaient collaborer au projet. Ils entendent se fonder sur des études empiriques de deux administrations publiques pour étudier les changements dans les systèmes administratifs. «Les différences sont à cet égard aussi intéressantes que les ressemblances», estime M. Cabatoff.

Ils admettent le pluralisme de vues au sein des deux équipes, et entre celles-ci. Trois types approches s'y côtoient: juridique et institutionnelle, systémique, et de «management». Ils n'entendent pas fusionner toutes ces approches mais plutôt les faire cheminer parallèlement, puis les confronter.

Le groupe de travail fonctionne présentement avec des moyens modestes, puisés à même des ressources dites «flottantes». Le projet devrait démarrer pour de bon en janvier. On a procédé de part et d'autre, à cette fin, à la recherche de subventions.

La durée prévue pour mener à bien cette étude est de quatre ans. A noter qu'une étudiante québécoise de 2e cycle, Nicole Desbiens a reçu une bourse pour compléter sa thèse dans ce cadre, à l'Institut d'études politiques de Bordeaux.

A noter également que le groupe participera à l'organisation d'un colloque de droit comparé France-Québec qui se tiendra fin novembre, à Bordeaux.

C.G.

Module hors campus

Mettre fin au missionnariat

Le Québec peut-il se payer le luxe de produire des textes de haut niveau sur le renouveau scolaire sans pour autant aboutir à la pratique? Au-delà d'une surabondance de documents, doit-on passer de la théorie à l'action, appliquer une fois pour toutes ce dont on parle au Québec depuis 1948: une éducation centrée sur l'enfant?

Ces interrogations ont donné lieu à une importante réflexion lors d'une soirée d'information et de discussion réunissant, au début de l'année scolaire, une centaine d'enseignants en exercice, tous syndiqués, ainsi que des administrateurs, des conseillers pédagogiques et des professeurs d'université. L'événement, un «5 à 9» (c'est-à-dire après la classe) organisé par le module d'enseignement au préscolaire et à l'élémentaire hors campus, a été l'occasion de faire connaître les objectifs d'un projet de programme de perfectionnement et de les élaborer en ateliers.

Relevant ce qui lui est apparu important dans cette consultation amicale d'une soirée organisée pour une bonne part par le service aux étudiants, le directeur du module, M. Jean-Claude Forand rappelle d'abord la vocation première du «module sur le chantier», ainsi qu'on le désignait autrefois, qui est de faire en sorte que les enseignants se rapprochent des besoins et de la réalité scolaires: «Mais en 1976, une évaluation du GRUM (Groupe de recherche université milieu) révélait que le module n'avait pas encore assez de relations étroites avec le milieu d'enseignement, qui lui, ne fournissait pas assez de matériel didactique ni de documentation. En 1978, on s'entend toujours sur l'approche de perfectionnement centrée sur les besoins de l'enseignant mais c'est la structure mise en place qui ne peut plus fonctionner».

Jusqu'à présent, les professeurs de l'UQAM ont assumé bona fide des tâches d'encadrement et d'animation pédagogiques dans cinq écoles des Mille-Iles. S'ils répondaient sur place aux besoins concrets du milieu, s'ils étaient collés à la réalité immédiate, leur travail par contre devenait comme une sorte de missionnariat, et cette drôle de machine administrative n'était plus en correspondance avec les cycles de cours de l'UQAM. D'où l'opportunité de repenser et de refondre le programme de perfectionnement, de le normaliser, défi que les gens se sentent prêts à relever eux-mêmes. «Mais est-ce que l'Université va pouvoir nous fournir, en dehors des grands cours magistraux, les ressources humaines - conseillers pédagogiques et animateurs — voulues? Et nos commissions scolaires sont-elles disposées à comprendre et accepter cette nouvelle perspective de collaboration avec l'Université en vue de notre perfectionnement?» conclut M. Forand.

Deux autres constats sont ressortis de la rencontre. En premier lieu, l'UQAM ne se fait pas suffisamment connaître dans le milieu, beaucoup de monde ne sait rien du module hors campus. Deuxièmement, si l'UQAM ne décerne pas la maîtrise, il semblerait que l'Université de Montréal soit prête à rendre ce service.

C.A.

Régie et Commission des loyers

Litiges et décisions

En sciences juridiques, l'on favorise nettement les travaux d'étudiants susceptibles d'être utiles aux groupes de citoyens généralement mal desservis par les services juridiques habituels. C'est dans cette optique que six étudiants du module diffusaient récemment leur étude intitulée: «Analyse jurisprudentielle des décisions prises à la Régie et à la Commission des Loyers durant les années 75-76.»

En l'absence des étudiants (Carole Laberge, Stella Leney, Johanne Dumont, Monique Fortier, Pierre Lestage, Carole DeLagrave, tous actuellement à l'Ecole du Barreau), Mme Claude Thomasset, qui a supervisé la recherche dans le cadre du cours «Logement, habitation et immeuble» nous en livre la teneur.

L'objectif du travail d'équipe était de voir comment les administrateurs et la Commission prenaient leurs décisions dans les litiges entre locataires et propriétaires quant aux avis et délais, aux évictions, aux prolongations et résiliations de bail, aux fixations et réductions de loyer ainsi qu'aux reprises de possession.

L'analyse a été effectuée à partie des 64 causes choisies par des arrêtistes et publiées par la Commission dans son Répertoire 75-76. Les auteurs ont dressé des tableaux-synthèses indiquant, pour chacun des aspects étudiés les éléments suivants: qui du propriétaire ou du locataire dépose une demande ou loge un appel, les faits, les motifs, les décisions. A la fin de chaque chapitre, une série de conclusions.

«Il y a peu de constantes, précise Mme Thomasset car il n'y a guère de précédent à ce Tribunal et les décisions rendues sont très variables d'un administrateur ou d'un commissaire à l'autre. Néanmoins, les textes de conclusion sont très importants parce qu'ils dégagent les principales tendances de cette jurisprudence.»

Cent cinquante exemplaires de l'étude ont déjà été distribués aux quelques 55 groupes populaires oeuvrant dans ce domaine, à Montréal ou dans les régions avoisinantes: associations de locataires, groupes de citoyens, comités de logement, regroupements de quartier, etc. sans oublier le service de consultation juridique de l'UQAM.

«Les groupes qui ont reçu notre document ont manifesté un grand intérêt, souligne Mme Thomasset. C'est un précieux outil de travail pour eux qui les aide à formuler leurs argumentations dans tel ou tel sens.»

C'est à nouveau dans une perspective de services à la collectivité qu'un groupe d'étudiants poursuivra le travail cette année en analysant, sur le même modèle, les décisions rendues en 76 et 77.

Notons que la première brochure a été publiée grâce aux subventions des projets PVM. Quelques exemplaires sont encore disponibles au département.

D.N.

Bref

Le candidat du RCM à la mairie de Montréal, aux élections de novembre, M. Guy Duquette, a répondu à l'invitation de M. Jean Godin et sera présent au cours «Le système politique montréalais», le 30 octobre, à 17h, en la salle 8105, pavillon Read.

M. Guy Jumarie, du département de mathématiques, prononcera, en novembre, une série de cinq conférences au Centre International de Physique théorique, à Trieste, Italie.

De gauche à droite: M. André Vanasse, des «Lettres québécoises»; M. Jean Paré, de la revue «Actualités»; M. Jean Jonassaint, chargé de cours et organisateur de la rencontre; M. Michel Gay, de «La Nouvelle Barre du Jour.»

En études littéraires

Une occasion manquée

La rencontre d'étudiants du module d'études littéraires avec six responsables de périodiques québécois n'aura pas eu, somme toute, l'effet attendu. Une poignée de gens seulement s'y sont rendus, trop peu de participants s'y sont réellement impliqués. Telles sont les constatations de M. Jean Jonassaint, chargé du cours «L'écriture sous le régime du livre», dans le cadre duquel était convoquée la table-ronde en question.

«Une semblable activité aurait attiré, à l'Université de Montréal, au bas mot une cinquantaine de personnes, affirme M. Jonassaint. Le peu de participation des étudiants d'ici me pose beaucoup de questions. Les étudiants du module sont-ils vraiment engagés dans un processus d'écriture? Ne sont-ils orientés que vers l'enseignement? A moins que ce genre de revues ne les intéresse pas.»

L'éventail était pourtant très large et certains invités n'étaient pas les derniers venus dans le domaine: Jean Paré, de la revue «Actualités», Michel Gay de «La Nouvelle Barre du Jour», André Vanasse, des «Lettres québécoises»; le mensuel socio-culturel régional «Focus» avec Jocelyn Pagé; le magazine d'art contemporain «Parachute» avec Chantal Pontbriand; enfin le seul recueil de bandes dessinées qui ait tenu le coup au Québec jusqu'à maintenant: «Prisme» présenté par Monique Labrecque.

L'intention de M. Jonassaint était de faire connaître aux étudiants les périodiques d'ici et les perspectives de travail professionnel qu'ils offrent. Les porte-parole devaient donc présenter les critères de sélection qui président au choix des textes chez eux, leur public-cible, les contraintes idéologiques et professionnelles qui leur sont propres ainsi que leurs rapports avec les collaborateurs, réguliers ou pigistes.

Déviant de l'objectif, les échanges ont vité gravité autour des problèmes économiques des revues. «Pas étonnant, remarque Jean Jonassaint. L'édition québécoise est malade; les périodiques ont tellement de difficultés de cet ordre que, pour leurs responsables, toute tribune est bonne pour les faire ressortir.»

Au total, cinq des sept revues présentes n'existent que par l'entêtement de quelques-uns et le travail bénévole des autres. Venus pour entendre parler de possibles gagne-pain, les étudiants n'auront reçu que bien maigre pitance.

«Vaut mieux pour eux, conclut M. Jonassaint, y voir surtout un lieu d'apprentissage.» D.N.

René Legris au CRSH

Mme Renée Legris vient d'être nommée membre du Comité de liaison du Conseil de recherche en sciences humaines au Canada. On sait qu'elle est professeur en études littéraires à l'UQAM depuis sa fondation et qu'elle dirige présentement un groupe de recherche sur l'Histoire de la radio et de la télévision. Lors du récent congrès national de l'Association sur la radio et la télévision canadienne, elle a en outre été élue au comité exécutif de cet organisme. A cette occasion, elle a souligné le dixième anniversaire des recherches effectuées dans ce domaine à l'Université du Québec à Montréal en collaboration avec M. Pierre Pagé, professeur à l'UQAM jusqu'en 1975, et à l'UQTR depuis lors. A tour de rôle, ils ont fait état de leurs travaux respectifs devant les personnes présentes: universitaires, archivistes, représentants des diffuseurs, etc. La rencontre a eu lieu récemment à l'Université de Concordia.

SPUQ étudie l'évolution de l'enseignement supérieur

Pour la première fois, le SPUQ a alloué un montant de $8 000 à des fins de recherche. Le projet porte sur l'évolution de l'enseignement supérieur et de la recherche. Lizette Jalbert, membre de l'exécutif du syndicat et professeur de sociologie, coordonnera avec le directeur du département, Dorval Brunelle. Elle précise que l'argent consenti à ce poste servira essentiellement à l'achat de documentation et à l'embauche de deux assistants de recherche — qui se fera incessamment. D'autres enseignants y seront associés, en temps et lieu.

Cette initiative du SPUQ peut étonner. «Nous sommes conscients d'avoir gagné, par nos luttes, d'importants acquis, explique Mme Jalbert. Cela nous impose certaines responsabilités face à la société en général, à l'Université en particulier. Par une étude concrète, nous souhaitons contribuer à définir des orientations plus éclairées qui permettent de guider nos démarches à venir.»

Les politiques et les réformes de l'Etat en matière d'enseignement supérieur et de recherche seront au coeur de ce travail. Quels en sont les déterminants, les finalités, les enjeux? Nous constatons, poursuit Mme Jalbert, le lien grandissant entre le «savoir» et le «pouvoir», le second orientant de plus en plus précisément l'évolution du premier: par ses réformes, par le contrôle qu'exerce l'Etat ou l'entreprise sur la recherche, l'autonomie présumée des chercheurs et des enseignants est sérieusement menacée. Comment contester cette dépendance, remédier à la situation?

Lizette Jalbert: «... définir des orientations.»

Côté enseignement, il va de soi que le champ d'étude prévilégié est la réalité québécoise, ce secteur étant de juridiction provinciale. Côté recherche, le rôle du gouvernement fédéral — ainsi que des entreprises — est primordial puisqu'il oriente les politiques dans ce domaine, en finance une grande partie via ses organismes de subvention. «Par ailleurs, ajoute Lizette Jalbert, nous tâcherons d'effectuer un certain nombre de comparaisons avec la situation prévalant dans d'autres sociétés industrielles. En France, par exemple.»

Cela se fera à partir du matériel existant. Il faudra recenser les études et les données disponibles, en faire une synthèse, proposer si possible, au terme de ce travail, une plateforme d'orientation générale face à ces questions. «Ce qui devrait être utile non seulement au SPUQ, mais à la centrale à laquelle nous sommes affiliés (CSN) et aux autres syndicats d'enseignants.»

L'étude ne fait que démarrer: on en est encore à préciser les grandes lignes de la problématique retenue. Cependant, elle devra être menée rondement, puisqu'un rapport d'étape est attendu en janvier et le rapport final, en avril ou mai 1979.

Faut-il voir un lien entre cette initiative et les prochaines négociations SPUQ-UQAM? Mme Jalbert: «Sans doute les rapports d'étapes permettront-ils d'alimenter les discussions sur ces négociations. Cependant, nous souhaitons pouvoir déborder les cadres d'un syndicalisme axé sur des objectifs à court terme, avoir une vue d'ensemble sur les problèmes ainsi soulevés, faire connaître cette réalité, les implications des réformes en cours, afin de réagir avec discernement. Bref, nous voulons élargir notre conception du syndicalisme dans l'enseignement supérieur.»

C.G.

L'école ou les parents: à qui de jouer?

Une soirée d'information dont le but était de sensibiliser les parents et les futurs enseignants aux problèmes d'apprentissage chez les enfants et les adolescents, se tenait ces jours-ci au pavillon Lafontaine.

Mme Raymonde Doyle du Learning Center (Montreal Children Hospital) avait choisi d'intituler son exposé: «Difficultés d'apprentissage: à qui de jouer?» Il s'est révélé qu'un peu tout le monde devait «jouer» quand se présentait une situation mettant en évidence un problème d'apprentissage. «Les parents doivent jouer d'abord, a soutenu Mme Doyle. Les enseignants ensuite, en collaboration avec la famille. Puis les spécialistes selon les cas. Et pourquoi pas des personnes-ressources du milieu, des bénévoles oeuvrant en milieu scolaire?», a lancé la conférencière.

La salle, aux trois quarts remplie, a réagi fortement à l'intervention de Mme Doyle. Des parents, des professeurs, des travailleurs sociaux ont pris la parole pour témoigner des faits qui leur tenaient à coeur. A ceux qui cherchaient des recettes, Mme Doyle répondait qu'elle n'en avait pas, qu'il n'y en avait pas. Que chaque cas était unique et demandait une solution particulière. Elle a surtout insisté auprès des parents pour qu'ils se groupent en association pour mieux défendre leurs droits et ceux de leurs enfants auprès des milieux scolaires et gouvernementaux.

Et, elle a répété à plusieurs reprises, qu'une meilleure communication parents-enfants devait s'établir. «Il faut que les parents reprennent le lien avec les professeurs. Je ne suis pas certaine que la formule pour ce faire devrait être celle des réunions générales à l'école. On doit chercher d'autres moyens. Imaginer d'autres avenues.»

Cette soirée d'échange se déroulait sous les auspices de l'AQETA (association québécoise pour les enfants ayant des troubles d'apprentissage) dans le cadre d'une Semaine d'information sur le sujet. H.S.

Un premier guide des politiques administratives

Faire l'inventaire des méthodes administratives interservices, voir à les rassembler dans un manuel, en assurer la distribution à toutes les unités administratives, tel est le mandat du «Groupe de travail pour la révision des méthodes administratives à l'UQAM», formé en novembre 77, parrainé à l'époque par l'ancien vice-recteur à l'administration et aux finances, M. Claude Pichette, et repris par son successeur, M. Jean Brunet.

«L'aspect nouveau, original de notre travail, c'est d'offrir une présentation simple, claire, accessible, à caractère indicatif, des modes de coordination des méthodes administratives ainsi que du cheminement des activités. Nous voulons, en éliminant la lourdeur fastidieuse des descriptions traditionnelles des méthodes administratives, faire un petit guide qui ne soit pas un ramassis de normes», explique un membre du Groupe, M. Claude Couture, analyste au service des finances.

En mars dernier, était déposé un premier rapport d'étape portant sur l'évaluation de la tâche à effectuer, compte tenu des retards de l'Université dans le domaine. Le 23 octobre un deuxième rapport a été remis au comité de régie de l'UQAM, de qui relève le Groupe: «Nous espérons que le comité de régie acceptera notre plan de travail pour lequel nous attendons une réponse avant la fin de novembre», note M. Couture. Ce plan propose la confection d'un recueil de méthodes administratives en deux temps: identification, puis analyse de chacune des activités concernant tous les intervenants impliqués dans les processus de fonctionnement interservices et dont la collaboration sera sollicitée.

Outre M. Couture, les membres du Groupe sont: MM. Philippe Bernard, adjoint au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche; Jean Dumas, directeur du service de l'audio-visuel, représentant du vice-rectorat aux communications; Guy Goulet, directeur du service des finances, pour le vice-rectorat à l'administration et aux finances; Benoit Vaillancourt, pour le secrétariat général; Yves Courchesne, observateur pour le service de l'informatique ainsi que Jacques Laporte, analyste au service des finances.

C.A.

Bref

Mme Bozena Jilek, directrice du service des archives de l'UQAM, a été nommée membre du Conseil consultatif culturel des ethnies, un organisme créé récemment par le gouvernement du Québec.

Aux bibliothèques... [suite de la page 1]

culièrement les professeurs, sera «fondamentalement associé au travail de planification et ce, dès cette année.»

Changer des habitudes

Selon M. Meynard, certains des correctifs à apporter nécessiteront des changements d'habitudes et chez les employés et chez les chercheurs.

Bien qu'une bibliothèque doive grouper des documents facilement accessibles et que la duplication soit inévitable d'une institution à l'autre, il faudra sans doute très bientôt interroger ces réalités en fonction du coût social.

«La prolifération de la documentation, l'augmentation exhorbitante des coûts, la multiplication des lieux publics, les contraintes budgétaires posent à toute l'Amérique du Nord, soutient M. Meynard, la question de la concertation entre les institutions.»

Car il n'est pas dit que le «ça nous le prend ici et tout de suite» résiste aux problèmes de l'avenir.

Denise Neveu